



Doc. 15223

11 février 2021

Pour une prise en compte de l'impact de la lutte contre la pandémie de covid-19 sur la santé mentale des mineurs et des jeunes adultes

Proposition de résolution

déposée par M. Simon MOUTQUIN et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les mesures prises dans les pays européens pour lutter contre la propagation de la covid-19 ont un impact non négligeable sur la santé mentale des mineurs et des jeunes adultes. Selon un sondage d'Eurofound réalisé en avril 2020, 55% des jeunes Européens risquent de souffrir de dépression contre 48% pour le reste de la population. Ce qui représente, pour les jeunes, une hausse spectaculaire par rapport aux chiffres observés avant la crise sanitaire. Plusieurs études indiquent également une nette augmentation de l'anxiété, des troubles du comportement, des syndromes dépressifs et des suicides chez les jeunes adultes et les mineurs depuis l'imposition de mesures de restrictions.

Alors que nous soutenons sans réserve la nécessité de prendre des mesures sanitaires strictes pour protéger la vie des citoyens européens en temps de pandémie, il faudrait veiller systématiquement à évaluer la proportionnalité de ces mesures quant à leurs conséquences sur la santé mentale, et notamment sur celle des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

L'Assemblée parlementaire devrait étudier le lien entre les mesures sanitaires prises durant la pandémie et la hausse des troubles psychologiques chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

L'Assemblée devrait formuler des conseils aux États sur la proportionnalité des mesures de restriction par rapport aux conséquences sur la santé mentale.

L'Assemblée devrait rappeler aux États les recommandations de la [Résolution 1608 \(2008\)](#) concernant «Le suicide des enfants et des adolescents en Europe: un grave problème de santé publique» et les inciter à prévoir des moyens suffisants pour l'investissement dans la prévention du suicide chez les jeunes adultes et les mineurs.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
AVETISYAN Sos, Arménie, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
ÇEVİKÖZ Ahmet Ünal, Turquie, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
DE TEMMERMAN Jennifer, France, ADLE
EMRE Yunus, Turquie, SOC
ESTRELA Edite, Portugal, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GUTIÉRREZ Antonio, Espagne, SOC
HAYRAPETYAN Tatevik, Arménie, PPE/DC
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
HOPUS Inka, Finlande, SOC
KERN Claude, France, ADLE
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
KUTCHAVA Kakhaber, Géorgie, SOC
KVRIVISHVILI Mariam, Géorgie, SOC
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
LOVOCHKINA Yuliya, Ukraine, SOC
MARIE Didier, France, SOC
MASSEY Doreen, Royaume-Uni, SOC
MIKANADZE Givi, Géorgie, SOC
RAMPI Roberto, Italie, SOC
SAYEK BÖKE Selin, Turquie, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SZEJNA Andrzej, Pologne, SOC
VARDANYAN Vladimir, Arménie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts